



**Monsieur ou Madame
le Sous-Préfet**

Amédée Fougard

Introduction :

- préside la commission locale du contrat de territoire du pays de Sigare (CLCT). Il en existe 3 au niveau régional. C'est la dernière ligne droite pour transmettre l'avis de la CLCT après cinq séances de travail au niveau régional à la Commission Régionale des Contrats de Territoire. Aujourd'hui, il s'agit de trancher sur la nature et la localisation des projets grâce à l'outil SIG qui est mobilisé.
- a cet effet, introduit le bureau d'études qui va rendre compte de son analyse
- par la suite, régule le jeu pour aboutir à une décision collective de la Commission.
- à la fin des travaux de la réunion, recueille l'avis de la CLCT en proposant un vote.

ZAC : rappelle les exigences de l'Etat et de l'Europe pour une ZAC très développement durable et des bâtiments HQE !

SIG :

- remercie le représentant du bureau d'études : le SIG est un progrès pour l'aménagement du territoire.
- a insufflé dans un précédent poste la création d'un pôle géomatique régional afin de favoriser l'échange et le partage des données entre services de l'Etat et collectivités locales.
- a encouragé le recours au cabinet d'études pour insuffler une dynamique dans ce sens
- pour les questions techniques, donne la parole au consultant.



Président(e) du Conseil de développement du pays

Claude Vourache

ZAC :

- est d'accord avec le sous-préfet sur l'exigence HQE, en rapport avec l'idée d'un agenda 21, dont il était question à une époque dans les débats pour l'ensemble du Pays.
- souhaite que quelque soit la localisation, elle soit à l'image du pacte décidé entre les élus des EPCI et inscrit dans la charte du pays, à savoir la qualité de vie et une image de développement durable, favorisant un développement équilibré du territoire (article 4 de la Charte !).
- en tant que chef d'entreprise de transport routier, n'a aucune préférence sur le site, estimant que c'est aux entreprises de décider : qu'on leur fasse confiance, notamment par rapport aux problèmes de logistique.

SIG :

- regrette qu'on oublie l'étude de diagnostic du pays qui souligne les enjeux, comme si on découvrait aujourd'hui les problèmes. Toutes les communes du pays, sans exception ont délibéré favorablement sur la charte qui intègre ce diagnostic.
- est particulièrement impressionné par les capacités de l'outil SIG, notamment le calcul des distances : peut-on aussi calculer le temps de parcours ?
- la ZAC est une question de survie et pense que le SIG peut apporter une véritable aide à la décision.



Président(e)
de la CC Val du Pissenlit
Dominique Romarin
Député-maire de Grand-Lieu

ZAC :

- partisan déterminé de l'implantation sur son territoire sous couvert de développer l'ensemble du pays.
- rappelle que grâce à son entregent à Paris et sa connaissance personnelle du Ministre de l'Equipement, a favorisé la signature du contrat de pays.
- a de l'influence sur le sous-préfet et le fait savoir diplomatiquement !

SIG : pour faire pencher la balance en faveur de sa communauté de communes, indique que le risque de glissement de terrain sur le site de la CC de l'Oeillet du Poète aurait dû être pris en compte : pourquoi ces données n'ont-elles pas été utilisées ?



**Président(e)
de la CC Oeillet du Poète**

Jacky Bugot

vice-président du Conseil Général.

ZAC :

- joue le martyr.
- partisan de développer le sud, priorité politique du Conseil Général
- la ZAC est enfin une chance pour désengorger la ville, qui certes connaît la crise, mais doit être solidaire du sud toujours déshérité.
- a de nombreux projets de développement, comme l'habitat.

SIG :

- trouve particulièrement intéressant de faire appel à l'outil SIG avec ces possibilités de croiser des données pour visualiser l'imbrication des enjeux territoriaux, notamment les risques d'inondation
- souligne les possibilités d'extension de son site, contrairement à l'autre site



Direction Générale des Services de Grand-Lieu sur Pissenlit

Leslie Faveur

ZAC :

- rappelle le choc douloureux de Kakobois et des difficultés sérieuses : la ville supporte beaucoup de charges de centralité de moins en moins prises en compte par l'Etat et les impôts locaux.
- estime qu'il existe des possibilités d'extension en partenariat avec Coquelicot car aujourd'hui, il ne faut plus faire la guerre entre villes mais travailler en réseau, même en dehors du pays !

SIG :

- trouve formidable que l'on puisse superposer les données et visualiser les emboîtements, mais doute quant à la qualité des données, en particulier concernant les risques d'inondation : d'où proviennent-elles, sont-elles justes, a-t-on le droit de les utiliser ?
- remet en cause le bienfondé de l'inondation, non prouvée scientifiquement selon telle ou telle crue décennale.



Chargé(e) de mission de la CCI de Coquelicot- Grand-Lieu

Sacha Després

ZAC :

- fait état d'une étude de l'interconsulaire réalisée par un cabinet américain sur les meilleures possibilités de développer le tertiaire dans ce secteur.
- rappelle que la situation de Kakobois était connue et qu'aujourd'hui, les territoires se spécialisent, avec les pôles de compétitivité par exemple.
- souligne, par ailleurs, qu'il faut bien se positionner par rapport au département voisin qui brade le terrain à 8 euros le m², avec l'aide de l'Etat et de l'Europe.
- en définitive, il faut trouver rapidement la solution, SIG ou non, pour un développement économique pertinent du territoire.

SIG :

- voit bien l'intérêt d'une visualisation cartographique, mais déplore une restitution incomplète : la visualisation des ZAC déjà implantées aurait permis de disposer d'un critère de choix supplémentaire, pour une répartition cohérente des ZAC sur le territoire.
- Déplore de ne pas avoir vu la couche du foncier disponible : quels critères ont conduit à retenir ces 2 sites en particulier ?



**Chargé(e) de mission
économique
de la CC du Val du Pissenlit**

Mahel Faugas

ZAC :

- s'inquiète des délais et demande comment les dossiers administratifs seront débloqués !
- il y a une évidence, comme l'a rappelé son président (notre député-maire) que la ZAC doit se faire sur le val du Pissenlit ! De nombreuses études et simulations le démontrent.
- informe les participants qu'il existe des ZAC HQE, a vu passer un document sur ce sujet. Veut bien le rechercher pour le communiquer.

SIG : déplore que la répartition communale de la population ne soit pas représentée, d'autant que ces données sont disponibles dans des référentiels SIG comme la couche des communes de la BDcarto de l'IGN, même si ces données sont estimatives. Elles peuvent toujours être obtenues auprès d'organismes comme l'INSEE ou la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales)



**Chargé(e) de mission
économique
de la CC de l'Oeillet du poète**

Thimothée Vallas

ZAC :

- rappelle que sa CC a investi dans une étude il y a trois ans qui démontre l'intérêt stratégique pour le développement du Pays en investissant dans son sud. C'est d'ailleurs la priorité du Conseil Général. Le cabinet à l'époque parlait de la concurrence avec le département voisin qui dispose de plus de 300 hectares. Sa CC pourrait offrir à terme une surface équivalente si on s'en donnait les moyens. Il ne faut pas rater l'occasion.

SIG :

- connaît l'usage des SIG car a pratiqué durant sa formation d'agent de développement.
- rappelle que le cabinet qui avait réalisé le projet de territoire avait exploité le SIG pour cartographier les enjeux de la CC
- se félicite de cet outil qui démontre la capacité du territoire à accueillir la ZAC en regard du foncier disponible.